



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DINAN, LE 6 SEPTEMBRE 2022

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

LE DÉPARTEMENT ET DINAN AGGLOMÉRATION SIGNENT UN CONTRAT DE TERRITOIRE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE OMNISPORTS NÉMÉE À DINAN

Ce mardi 6 septembre, Christian COAIL, président du Département des Côtes d'Armor et Arnaud LÉCUYER, président de Dinan Agglomération ont signé le contrat départemental de territoire 2022 (année de transition) qui permettra au Département de participer financièrement aux travaux de rénovation énergétique de la salle omnisports Némée à Dinan.

Dans le cadre de sa politique de solidarité territoriale, le Département des Côtes d'Armor apporte son concours financier aux communes et aux intercommunalités dans la réalisation de leurs projets d'investissements. L'année 2022 étant une année de transition avant la finalisation des nouveaux contrats départementaux de territoire 2023-2027, le Département a décidé d'accompagner les EPCI dans le financement de projets touchant à la transition énergétique, la solidarité ou encore l'offre culturelle et sportive.

La signature du contrat de territoire 2022 entre le Département et Dinan Agglomération s'est déroulée ce mardi 6 septembre et permettra de financer la rénovation énergétique de la salle omnisports Némée à Dinan.

Montant de la subvention : 423 272 €

« Le Conseil départemental des Côtes d'Armor mène une politique active d'appui au développement des territoires. La signature de ce contrat de territoire pour l'année 2022 pour la rénovation énergétique de la salle omnisports Némée à Dinan illustre bien les priorités du Département : grâce à cette subvention, les performances énergétiques et environnementales de cet équipement seront améliorées, et tous les habitants de l'agglomération pourront bientôt profiter d'une offre de loisirs et d'apprentissage qualitative et variée. », a déclaré Christian COAIL lors de la signature.

« Le projet de territoire de Dinan Agglomération sait pouvoir s'appuyer sur la qualité des contractualisations qu'elle engage avec l'Etat, la Région et le Département. Elles sont d'autant plus pertinentes que les objectifs poursuivis de part et d'autre rejoignent les impératifs que l'agglomération s'est fixés : l'accompagnement aux transitions écologiques et énergétiques, la mise en œuvre de projets structurants à l'échelle du territoire, les solidarités au sein du bloc communal. Ce contrat de territoire pour 2022 illustre parfaitement cette ambition partagée avec le Conseil Départemental. Elle sera aussi au rendez-vous pour les années à venir », souligne Arnaud LECUYER, Président de Dinan Agglomération.

LE PROJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE OMNISPORTS NÉMÉE A DINAN

Construit dans les années 1970, le complexe sportif Némée se compose de plusieurs salles dédiées au sport pour les établissements scolaires, ainsi que pour les associations et clubs sportifs. Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers et de permettre à la collectivité de mettre en œuvre ses politiques de développement durable et de maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique de cette salle accueillant environ 70 000 personnes chaque année a été décidée. Elle comprendra notamment des travaux de renforcement de la charpente, d'isolation thermique extérieure, de menuiseries extérieures, d'éclairage et de couverture, qui permettront un gain énergétique global de 40 % et une réduction des gaz à effet de serre de 40 %. Le montant total des travaux s'élève à 1 342 000 €, et sera pris en charge à 31,5 % par le Département des Côtes d'Armor.

DINAN
AGGLOMÉRATION



CONTACTS PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55
07 64 70 03 83